



**ORDRE DU JOUR**  
**Conseil d'établissement – École Lucille-Teasdale**  
**Le mercredi 19 janvier 2022 à 18h via TEAMS**

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 17 novembre 2021
4. Suivi au procès-verbal du 17 novembre 2021 :
  - Présentation de la mise en concurrence, organisme retenu et choix des conférences payantes (voir point 7.3)
5. Parole au public
- 6. Points d'information**
  - 6.1 Agrandissement : suivis
  - 6.2 Budget 2021-2022 : suivis
  - 6.3 OPP : suivis
- 7. Points de décision**
  - 7.1 Sorties et activités (école)
  - 7.2 Sorties et activités (journées pédagogiques au SDG)
  - 7.3 Budget de perfectionnement / suivis des conférences payantes et mises en concurrence
  - 7.4 Un livre à moi TD « Le costume de Malaika » pour les élèves de 1<sup>ère</sup> année
8. Correspondance (Mme M. Koné)
9. Rencontre de la déléguée au comité de parents du CCSDM (Mme M.E. Chilquillo)
10. Varia – Points divers
11. Date de la prochaine rencontre (suggestion 16 février/échéance reddition de comptes ministérielles)
12. Levée de la réunion

Confirmation verbale le 11 janvier 2022  
Signature à venir.

\_\_\_\_\_  
Présidente  
Marie Koné

*H. Da Costa*  
\_\_\_\_\_  
Directrice  
Hélène Da Costa